

Cap et Cœur **Martine Lignières-Cassou**

Pau le 27 février 2008

Monsieur le Président,

L'équipe Cap et cœur et les candidats de la gauche dans les différentes communes de l'agglomération paloise ainsi que dans certaines communes voisines se sont engagés à repenser l'ensemble des transports et déplacements dans l'agglomération paloise et les communes voisines de l'agglomération en favorisant les modes de déplacements doux et protecteurs de l'environnement parmi lesquels le vélo doit occuper une place essentielle.

A ce titre, l'équipe Cap et cœur tient à saluer le formidable travail réalisé depuis la fin de l'année 2002 par l'association Pau à Vélo pour le développement de l'usage du vélo, la promotion des itinéraires et parcours existants, la planification de la construction et la sécurisation des infrastructures cyclables.

L'une des priorités du projet porté par l'équipe Cap et cœur est la mise en place d'une véritable politique coordonnée des déplacements et de la mobilité afin de permettre à tous les palois de se déplacer comme, où et quand ils le souhaitent.

Notre action en ce sens s'articulera autour de trois principes fondamentaux :

- 1. favoriser l'intermodalité entre les différents modes de transport en affichant clairement une priorité pour les modes de déplacements doux et protecteurs de l'environnement tels que la bicyclette.**

C'est pourquoi, parallèlement à la mise en place de parcs relais en périphérie de la ville, de lignes de bus en sites propres, d'une politique efficace de stationnement en centre ville et de navettes ferroviaires, nous souhaitons redonner au vélo la place qu'il mérite ;

- 2. envisager la politique de déplacement d'une manière globale afin de permettre une meilleure maîtrise des flux de circulation sans laquelle il n'est pas de sécurité pour les cycladins.**

Nous souhaitons que la question des déplacements soit traitée en coopération avec toutes les communes du bassin de vie réunies au sein du Pays du Grand Pau, en accord avec le Plan de Déplacements Pays élaboré par cette organisation et en abordant tous les modes de déplacement (train, bus, voiture, vélo, rollers et marche à pied) ;

Cap et Cœur

Martine Lignières-Cassou

3. **prendre nos décisions en totale association avec tous les acteurs concernés et selon des méthodes de travail préalablement et communément définies.**

Nous souhaitons que votre association Pau à Vélo, qui est aujourd'hui un interlocuteur incontournable du monde cycladin palois, soit associée à toutes les décisions (*vos propositions n°2*) qui pourront être prises et les aménagements qui pourront être réalisés.

Nous souhaitons avant tout que les choses se fassent dans le dialogue, c'est pourquoi dès le mois qui suivra les résultats de l'élection, l'équipe Cap et Cœur vous propose :

- **la désignation d'un élu au sein du conseil municipal** pour être votre référent et pour qu'il suive de très près les demandes de votre association afin d'être en contact régulier tout au long de l'année ; (*vos propositions n°1*)
- de réunir les élus, les services techniques et votre association avant et au cours d'une journée qui se tiendra avec d'autres acteurs (services de l'Etat, représentants des associations cycladines et des clubs cyclotouristes, Prévention Routière, STAP, SNCF, associations de quartiers ou de riverains) afin de nous **fixer des objectifs de dialogue, d'actions et d'aménagements pour chaque année du mandat.** (*vos propositions n°1 et 2*)

L'équipe Cap et cœur a par ailleurs défini un certain nombre de **priorités pour la promotion de l'utilisation du vélo** et qui répondent parfaitement à vos propositions :

- **identifier et réaliser des aménagements cyclables sécurisés au travers d'un schéma directeur cohérent** en lien avec les différents acteurs concernés et toutes les communes de l'agglomération et au-delà de l'agglomération (telles que Serres Castet, Uzein, Laroin, Poey de Lescar, etc) ; (*vos propositions n°2, 5, 7 et 9*)
- **afin de sécuriser et protéger les parcours, mettre en place des pistes cyclables plutôt que des bandes cyclables (d'autant plus quand elles sont situées entre 2 voies de voitures !), et sécuriser le passage des vélos au niveau des rond-points** en y apportant entre autre un entretien régulier (pour ne plus souffrir des gravillons ou débris de verre), en sécurisant les bandes circulaires (les bandes actuelles sont trop dangereuses) et en portant une attention toute particulière au développement de contre-sens cyclables ; (*vos propositions n°4, 5 et 10*)

Cap et Cœur

Martine Lignières-Cassou

- ❑ **développer des « trames vertes » pour permettre aux piétons et aux utilisateurs de vélos de pouvoir découvrir ou redécouvrir le patrimoine naturel, bâti et architectural de notre ville** sur des parcours sécurisés, calmes et loin des gaz d'échappement des voitures (ex : voie verte des Gaves, liaisons inter-quartiers, etc.) ; (vos propositions n°7 et 8)
- ❑ mettre en place dans un premier temps au niveau du centre ville, de sa périphérie et de l'université des **stations vélos pour le prêt et le dépôt de vélos** ; (vos propositions n°3 et 9)
- ❑ **créer une signalétique adaptée aux utilisateurs de vélos et des « zones 30 » dès que cela est possible** (ex : dans certains quartiers résidentiels et certaines zones ou certains quartiers du centre ville) ; (votre proposition n°6)
- ❑ **inciter et aider à la mise en place de plans de déplacements au sein des entreprises et de plans de déplacements scolaires**, notamment par la sécurisation des accès aux établissements scolaires, l'aménagement des horaires de rentrées et de sorties, la mise en place de pédibus, des actions de sensibilisation, etc. ; (votre proposition n°3)
- ❑ **partager la chaussée quand il n'y a pas de pistes cyclables** (ex : couloirs de bus, parcours piétons, etc.) ; (votre proposition n°11)
- ❑ en terme d'information et de sensibilisation du grand public et des scolaires, **soutenir financièrement toutes les initiatives et actions de promotion de l'usage du vélo** qui pourront être proposées et réalisées par Pau à Vélo ou d'autres associations ; (vos propositions n°3 et 12)
- ❑ **favoriser le « multi modal » et « l'intermodal »** avec la possibilité de laisser sa voiture en périphérie de la ville au niveau des parcs relais et de prendre un vélo, ou de prendre un bus et un vélo ensuite, ou encore d'embarquer son vélo dans le bus ou dans le train. (votre proposition n°9)

L'équipe Cap et cœur souhaite faire de Pau une ville exemplaire en matière de déplacements cycladins. La ville a pris beaucoup de retard. Nous comptons le rattraper et doter notre territoire d'une vraie politique de déplacement à vélo et de sa promotion. (votre proposition n°12)

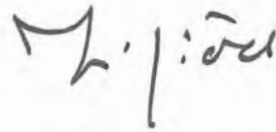
Cap et Cœur

Martine Lignières-Cassou

Je vous remercie, Monsieur le Président, ainsi que tous les membres de l'association Pau à Vélo, d'avoir initié ce dialogue constructif. Je me réjouis de pouvoir le poursuivre avec vous si les paloises et les palois nous manifestent leur confiance les 9 et 16 mars prochains.

Je me tiens naturellement à votre disposition,

Bien à vous



Martine Lignières-Cassou
Cap et cœur

PJ : Tableau récapitulatif de nos propositions en regard des 12 principes de la charte Pau à Vélo

Martine Lignières-Cassou

Tableau récapitulatif

Les principes de la Charte		Nos propositions
1	Nommer un(e) délégué(e) vélo au sein de chaque municipalité, supervisant la création du Schéma Directeur puis sa mise en oeuvre et servant d'interlocuteur auprès du public	<ul style="list-style-type: none">➤ Dès le premier mois qui suivra l'élection, nous réunirons les élus, les services techniques et votre association au cours d'une journée qui se tiendra avec d'autres acteurs (services de l'Etat, représentants des associations cycladines et des clubs cyclotouristes, Prévention Routière, STAP, SNCF, associations de quartiers ou de riverains) afin de nous fixer des objectifs de dialogue, d'actions et d'aménagements pour chaque année du mandat. <p>Nous nous engageons notamment à définir un schéma directeur cohérent en lien avec les différents acteurs concernés et toutes les communes de l'agglomération et au-delà de l'agglomération (telles que Serres Castet, Uzein, Laroin, Poey de Lescar, etc.) pour la réalisation des aménagements cyclables sécurisés.</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Dans le même temps, nous désignerons un élu au sein du conseil municipal pour être votre référent . Cet élu suivra de très près les demandes de votre association afin d'être en contact régulier tout au long du mandat.
2	Consulter «Pau à Vélo» sur tous les aménagements urbains	<ul style="list-style-type: none">➤ Nous souhaitons que votre association Pau à Vélo, qui est aujourd'hui un interlocuteur incontournable du monde cycladin palois, soit associée à toutes les décisions qui pourront être prises et les aménagements qui pourront être réalisés en matière de déplacements. <ul style="list-style-type: none">➤ Nous désignerons un élu au sein du conseil municipal pour être votre référent . Cet élu suivra de très près les demandes

Martine Lignières-Cassou

Les principes de la Charte		Nos propositions
		de votre association afin d'être en contact régulier tout au long du mandat.
3	Sécuriser les accès à vélo de tous les établissements scolaires (écoles, collèges, lycées), et sensibiliser les jeunes à l'usage du vélo pendant leur scolarité	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nous adopterons les mesures nécessaires pour inciter et aider à la mise en place de plans de déplacements au sein des entreprises et de plans de déplacements scolaires, notamment par la sécurisation des accès aux établissements scolaires, l'aménagement des horaires de rentrées et de sorties, la mise en place de pédibus, des actions de sensibilisation, etc. ➤ En terme d'information et de sensibilisation du grand public et des scolaires, nous soutiendrons financièrement toutes les initiatives et actions de promotion du vélo qui pourront être proposées et réalisées par Pau à Vélo ou d'autres associations. ➤ Afin de favoriser l'usage du vélo par le grand public, nous mettrons en place - dans un premier temps au niveau du centre ville, de sa périphérie et de l'université - des stations vélos pour le prêt et le dépôt de vélos.
4	Equiper tous les ronds-points avec une piste ou bande circulaire protégée	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Afin de sécuriser et protéger les parcours, nous comptons sécuriser le passage des vélos au niveau des ronds points : <ul style="list-style-type: none"> (i) en y apportant, entre autre, un entretien régulier (pour ne plus souffrir des gravillons ou débris de verre) et (ii) en sécurisant les bandes circulaires (les bandes actuelles sont trop dangereuses).
5	Augmenter le kilométrage des aménagements cyclables, en privilégiant partout où elles sont réalisables, des pistes cyclables	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nous nous engageons à identifier et réaliser des aménagements cyclables sécurisés au travers d'un schéma directeur cohérent en lien avec les différents acteurs concernés et toutes les communes de l'agglomération et au-delà de l'agglomération (telles que Serres

Martine Lignières-Cassou

Les principes de la Charte		Nos propositions
		<p>Castet, Uzein, Laroin, Poey de Lescar, etc.).</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Afin de sécuriser et protéger les parcours, nous comptons mettre en place des pistes cyclables plutôt que des bandes cyclables.
6	Réduire la vitesse en centre-ville et dans les quartiers résidentiels à 30 km/h	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nous pensons que l'accent doit être mis sur : <ul style="list-style-type: none"> (i) le développement d'une signalétique adaptée aux utilisateurs de vélos et (ii) la création de « zones 30 » dès que cela est possible (ex : dans certains quartiers résidentiels et certaines zones ou certains quartiers du centre ville).
7	Créer-relier les voies cyclables des centres-villes vers la périphérie de l'agglomération (centres commerciaux notamment)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nous nous engageons à identifier et réaliser des aménagements cyclables sécurisés au travers d'un schéma directeur cohérent en lien avec les différents acteurs concernés et toutes les communes de l'agglomération et au-delà de l'agglomération (telles que Serres Castet, Uzein, Laroin, Poey de Lescar, etc.).
8	Réaliser en 5 ans la partie de la Voie Verte des Gaves devant traverser l'agglomération	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nous voulons développer des « trames vertes » pour permettre aux piétons et aux utilisateurs de vélos de pouvoir découvrir ou redécouvrir le patrimoine naturel, bâti et architectural de notre ville sur des parcours sécurisés, calmes et loin des gaz d'échappement des voitures (ex : voie verte des Gaves, liaisons inter-quartiers, etc.).
9	Créer en 2 ans un Schéma Directeur des aménagements cyclables dans chaque commune	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nous nous engageons à identifier et réaliser des aménagements cyclables sécurisés au travers d'un schéma directeur cohérent en lien avec les différents acteurs concernés et toutes les communes de l'agglomération et au-delà de l'agglomération (telles que Serres Castet, Uzein, Laroin, Poey de Lescar,

Cap et Cœur

Martine Lignières-Cassou

Les principes de la Charte		Nos propositions
		<p>etc.).</p> <p>➤ Nous voulons aussi favoriser le « multi modal » et « l'intermodal » avec la possibilité de laisser sa voiture en périphérie de la ville au niveau des parcs relais et de prendre un vélo, ou de prendre un bus et un vélo ensuite, ou encore d'embarquer son vélo dans le bus ou dans le train.</p> <p>Dans cette perspective, l'usage du vélo doit prendre une place essentielle et nous mettrons en place - dans un premier temps au niveau du centre ville, de sa périphérie et de l'université - des stations vélos pour le prêt et le dépôt de vélos.</p>
10	Généraliser les contre-sens cyclables	<p>➤ Dans le cadre du développement et de l'aménagement de parcours cyclables sécurisés, nous porterons une attention toute particulière au développement de contre-sens cyclables.</p>
11	Autoriser l'accès des vélos sur les chemins piétons, éventuellement en les élargissant, sans mettre en place de dispositif rendant le passage à vélo difficile	<p>➤ Dans le cadre d'un partage plus équitable de la chaussée, nous permettrons l'accès des vélos aux chemins piétonniers, surtout lorsqu'il n'existe pas de pistes cyclables à proximité.</p>
12	Consacrer 7% du budget voirie de la commune au développement et à l'entretien des voies cyclables et équipements destinés aux cyclistes. En effet, à l'échelle de l'agglomération, environ 3% des déplacements se font à vélo, mais les équipements destinés aux cyclistes ont pris beaucoup de retard	<p>➤ La liste Cap et Cœur s'engage à repenser l'ensemble des transports et déplacements dans l'agglomération paloise et les communes voisines de l'agglomération en favorisant les modes de déplacements doux et protecteurs de l'environnement, notamment en favorisant l'usage du vélo.</p> <p>Nous nous engageons à définir un schéma directeur cohérent en lien avec les différents acteurs concernés et toutes les communes de l'agglomération et au-delà de l'agglomération (telles que Serres Castet, Uzein, Laroïn, Poey de Lescar, etc.) pour la réalisation des aménagements cyclables</p>

Cap et Coeur

Martine Lignières-Cassou

Les principes de la Charte	Nos propositions
	<p>sécurisés.</p> <p>Nous souhaitons parallèlement engager un plan de rénovation de la voirie qui courra sur toute la durée du mandat et qui s'appuiera notamment sur le schéma directeur défini pour la réalisation des aménagements cyclables sécurisés. Dès lors, il paraît difficile de déterminer précisément quelle part financière de ce schéma sera consacrée au développement et à l'entretien des voies cyclables et des équipements cycladins. Néanmoins, la réalisation de tels équipements et l'affectation des crédits nécessaires se fera en pleine concertation avec l'association Pau à Vélo et les autres acteurs concernés.</p> <p>➤ Par ailleurs, l'équipe Cap et Coeur souhaite faire de Pau une ville exemplaire en matière de déplacements cycladins. La ville a pris beaucoup de retard. Nous comptons le rattraper et doter notre territoire d'une vraie politique de déplacement à vélo et de sa promotion. C'est pourquoi, en terme d'information et de sensibilisation du grand public et des scolaires, nous soutiendrons financièrement toutes les initiatives et actions de promotion du vélo qui pourront être proposées et réalisées par Pau à Vélo ou d'autres associations.</p>